

**ORGANISATION DE LA FORMATION
ET MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES****Master****ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021/2022**

Ces MCC spécifiques viennent compléter les MCC générales validées par le Conseil académique du 15/04/2021.

1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION DE MASTER :

DOMAINE : Sciences Humaines et Sociales

MENTION : Science Politique

Années et/ou Parcours type (le cas échéant) : M1-M2 Métiers du Politique

Code(s) étape Apogée(s) : 2POL1 - 2POL2

2. MODALITÉS DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITÉ (nombre d'absences autorisées, sanctions...) :

Assiduité obligatoire, 2 absences autorisées par enseignement de 24 h., 1 absence par enseignement de 12 h. sauf dérogation

3. COMPENSATIONS :

Entre :

- UE d'un même bloc de compétences
- UE d'un même semestre
- UE d'une même année
- Autres compensations

Aucune compensation entre les UE

Validation du Conseil académique du 17/06/2021

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION :Régimes d'études proposés :Formation initiale (FI) FI par apprentissage (FA) Formation continue (FC) Organisation des études :Alternance Stage Des aménagements d'études sont-ils prévus en FC et/ou en FA :OUI NON Si oui, lesquels ? :**5. AUTRES MODALITÉS CONCERNANT LA FORMATION :****Évaluations, règles de calcul, capitalisation, stages, mémoire, options...**

Évaluation des cours magistraux soit par des examens soit par des mémoires, des présentations ou des projets.